

TRILLOT TABOURDEAU

Histoire des familles TRILLOT et TABOURDEAU, DENIS Maine et Loire

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 27.11.2015 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés* [histoire du Haut-Anjou](#)

Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	2
légende.....	2
mon ascendance à Jean Tabourdeau † avant août 1586	2
descendance de Jean Tabourdeau † avant août 1586	2
Jacques Tabourdeau x avant 1587 Simone Dubouet.....	3
Perrine Tabourdeau x avant 1607 Mathurin Gigon	5
René Tabourdeau x ca 1607 Renée Mauxion.....	5
René Tabourdeau x1 Collet x2 Prodhomme	5
Jean Tabourdeau x 1586 Perrine Denis	6
Jacquine Tabourdeau x avant 1611 Pierre Guemats.....	8
Fleurie Tabourdeau x novembre 1617 François Trillot.....	8
Jean Tabourdeau x 1631 Jacqueline Voisine	9
René Tabourdeau x 1632 Anne Levennier.....	9
Charles Tabourdeau x1 Royer x2 Cornée x3 Gelineau	9
Charles Tabourdeau x1 Hobé x2 Tudeau	10
Charles Tabourdeau x1 Huret x2 Levacher.....	10
Charles Tabourdeau x 1754 Charlotte Huau	10
les Denis	11
mon ascendance à Pierre Trillot x Jeanne Riveron	12
descendance de Pierre Trillot x Jeanne Riveron	12
François Trillot x novembre 1617 Fleurie Tabourdeau	12
Jacques Trillot x 1651 Renée Prezelin	13
Jacquine Trillot 1x M. Rouvrais 2x J. Dalibard.....	13
Jacquine Rouvrais x1695 François Vaslin	15
Marc Vaslin x1720 Mathurine Drouet	15
Marie-Charlotte Valin x1752 Louis Lemanceau	15
Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard.....	15
François Allard x1828 Anne Phelippeau.....	15
François Allard x1854 Aimée Girardiere.....	15
Louis Allard x1882 Françoise Moreau	15

Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert	15
Pierre Trillot x avant 1620 Jeanne Deshays	15
Jacques Trillot x 1634 Françoise Presselin.....	15
Jean Trillot x 1634 Perrine Presselin	16
Jean Trillot x1675 Renée Bertron	16
François Trillot x Jeanne Primault	16
Jean Trillot x 1673 Marguerite Lasseron.....	16
non rattachés pour le moment.....	19

Histoire

Le patronyme TRILLOT (Dict. Etym. M.T. MORLET, 1991).

On le rencontre au Nord du Maine-et-Loire, dans la région du Lion-d'Angers.

Sa fréquence relative ne permet pas d'établir des liens entre eux.

légende

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : passage du texte original portant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : commentaire filiatif – à ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Jean Tabourdeau † avant août 1586

Le tout en Maine-et-Loire avant 1900

- 15-Jean Tabourdeau † avant août 1586
- 14 Jean Tabourdeau x Saint-Aubin-du-Pavoil 23 août 1586 Perrine Denis
- 13-Fleurie Tabourdeau x novembre 1617 François Trillot
- 12-Jacques Trillot x La Jaillette en Louvaines 23 novembre 1651 Renée Prezelin
- 11-Jacquine Trillot 1x Montreuil-sur-Maine 15 novembre 1678 Macé Rouvrais
- 10-Jacquine Rouvrais x Saint-Martin-du-Bois (49) 14 juin 1695 François Vaslin
- 9-Marc Vaslin x La Jaillette (49) 16 janvier 1720 Mathurine Drouet
- 8-Marie-Charlotte Vaslin x La Jaillette (49) 14 octobre 1752 Louis Lemanceau
- 7-Perrine Lemanceau x Louvaines (49) 11 février 1794 Pierre Allard
- 6-François Allard x Vern d'Anjou (49) 25 octobre 1828 Anne-Françoise Phelippeau
- 5-François Allard x La Pouèze (49) 16 mai 1854 Aimée Girardiere
- 4-Louis Allard x Montjean-sur-Loire (49) 28 septembre 1882 Françoise Moreau
- 3-Madeleine Allard x Nantes (44) 23 septembre 1907 Edouard Halbert
- 2-mes parents
- 1-moi

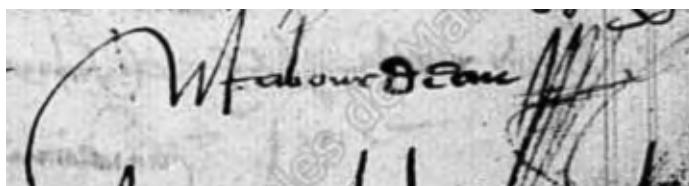
descendance de Jean Tabourdeau † avant août 1586

Je dois cette génération à Stéphane Delanoue en 2011. Merci à lui.

Le nom est rare, mais encore porté par 237 personnes au moins en France selon les annuaires en ligne : en Sarthe (72), Morbihan (56) Hauts-de-Seine (92) et Paris (75), mais pas en Maine-et-Loire, où ils n'ont pas laissé de trace.

En 1584, Mathurin Tabourdeau est vicaire de la Madeleine de Segré. Il est manifestement proche parent de Jacques et Jean qui suivent, et il est même probable que c'est lui qui les a attirés à Saint-Aubin, car parfois les prêtres servaient ainsi de relais et caution à leurs proches. Ils sont donc sans doute frères tous les 3 et venus du Maine tout proche, faisant l'actuelle Sarthe.

Ce vicaire signe durant quelques années seulement, mais il signe de manière très diversifiée alors qu'autrefois on conservait sa signature immuable.



Jean TABOURDEAU † avant août 1586

1-Jacques TABOURDEAU † Saint-Aubin-du-Pavoil 31 août 1601 x avant 1587 Simone DUBOUET Dont postérité suivra

2-Jean TABOURDEAU x Saint-Aubin-du-Pavoil 23 août 1586 Perrine DENIS Dont postérité suivra

Jacques Tabourdeau x avant 1587 Simone Dubouet

Jacques Tabourdeau est parrain à Saint-Aubin-du-Pavoil le 26 janvier 1593 de Jacques Levayer « Jacques Levaier filz de deffunct Jehan Levaier D^t clossiez à St Mellaine, et sont les parains Jacques Tabourdeau métaiez au Chandelliez, René Malerbe filz de deffunct Pierre Malerbe D^t pour lors serviteur à Refinnay, et Perrine Faucheux veufve de deffunct Pierre Bydault D^t à Glatingue »

Simone Dubouet est marraine à Saint-Aubin-du-Pavoil le 8 février 1592 « Renée Maucion fille de Michel Maucion et Perrinne Menard Dt pour lors à la Restinay, et sont les parains René Gallerneau marchent Dt à la Brenaudaye, Perrine Quoconnier femme de Jacques Guittet laboureur Dt au Perrin et Symone Duboest femme de Jacques Tabourdeau métaiez »

C'est manifestement le même Jacques Tabourdeau qui se fiance à Saint-Aubin-du-Pavoil le 10 décembre 1584 à Ollive Michel « furent effiencés par ung lundi par la personne de missire Pierre Hamon prêtre Dt pour lors au bourg de Nyouayseau chacuns de Jacques Tabourdeau avecques Ollive Michel fille de deffunct Pierre Michel »

Il est métayer au Chandelier en Saint-Aubin-du-Pavoil, situé au N.E. de l'église de Saint-Aubin, mais aujourd'hui sur la commune de Segré depuis la disparition de celle de Saint-Aubin.

Jacques Tabourdeau décède à Saint-Aubin-du-Pavoil le 31 août 1601 « ung mardi sur le midy mourut défunt Jacques Tabourdeau fut enterré le corps dudit défunt enterré au semetièrre de st Aulbin - en marge « l'Isle » (vue 42 à gauche au milieu) ».

Jacques Tabourdeau avait donc quitté le Chandelier pour l'Isle Baraton vers 1600.

L'Isle aliàs « l'Isle Baraton » était une seigneurie, dont furent seigneurs les Baraton, puis de Sévigné par alliance. Le château-fort, totalement détruit, commandait le cours de l'Oudon. Une garnison de réformés y fut assiégée en mai 1590 par les catholiques. Les fondations des 4 tours d'angle étaient encore visibles en 1819, servant alors de carrière de pierres.

Le siège de l'Isle Baraton en 1590 fut donc connu des frères Tabourdeau, qui venaient d'arriver dans le Segrée durant les troubles des guerres de la Ligue. Durant cette période, les métayers et closiers de cette région ont subi divers préjudices sur les récoltes et le bétail, et j'en ai longuement parlé pour illustrer sur mon blog mon ancêtre Claude Simon, rompu vif et mis en croix sur la roue à Angers le 19 septembre 1609 pour brigandage durant cette période. Il demeurant à Chérancé, à quelques km seulement de Saint-Aubin-du-Pavoil.

La métairie de l'Isle Baraton sera tenue par les enfants de Jacques Tabourdeau durant quelques décennies. D'ailleurs, le fait qu'un Tabourdeau soit cité comme demeurant à l'Isle, le rattache à la postérité de Jacques. Ce lieu est donné par erreur « Lille Barenton » par la carte de Cassini, car il s'agit bien du lieu de l'Isle longtemps possession de la famille Baranton.

Les Tabourdeau exploitaient la métairie de l'Isle Baraton à moitié, et ne traitaient pas directement avec la famille de Sévigné mais avec leur fermier. En 1600 Jean Berault et Yvonne Gaultier, avaient pris le bail à ferme de Joachim de Sévigné héritier de Jacques. Ces baux sont sur mon mon blog, et il suffit de

Perrine Tabourdeau x avant 1607 Mathurin Gigon

Outre les parrainages, il faut signaler le prénom « Simone » donné en 1614 à leur fille, qui est un prénom rare, mais c'est le prénom de Simone Dubouet qui est donc grand-mère de l'enfant.

Selon Stéphane Delanoue, qui descend plusieurs fois des Tabourdeau, dont :

- René Tabourdeau et de Renée Mauxion(x vers 1607)
- Perrine Tabourdeau et de Mathurin Gigon(x vers 1607)
- Par déduction, car les mariages des enfants Tabourdeau / Mauxion, les oncles Mathurin Gigon et Pierre Bellenger étaient présents

Perrine TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 24 août 1588 Que l'on suppose fille de Jacques

TABOURDEAU et Simone DUBOUET par déduction de parrainages x avant 1607 Mathurin **GIGON**

- 1-André GIGON °Segré la Madeleine 28 novembre 1610 « a été baptisé André Gigon fils de Mathurin Gigon et de Perrine Thabourdeau demeurant au Haut Pineau et le tinrent sur les fons de céans André Chevalier parrain et **Andrée Thabourdeau [supposée tante maternelle]** marraine (vue 148) »
- 2-Jeanne GIGON °Segré la Madeleine 2 décembre 1611 « a été baptisée Jeanne Gigon fille de Mathurin Gigon et de Perrine Thabourdeau demeurant au Haut Pineau et le tinrent sur les fons de céans Jehan Bellanger parrain **Estiennette Guilleu** marraine (vue 162) »
- 3-Simone GIGON °Segré la Madeleine 12 mars 1614 « Simone Gigon fille de Mathurin Gigon et de Perrine Tabourdeau et le tinrent sur les fons Jehan Perrault parrain et Renée Maussion marraine (vue 156) »
- 4-Françoise GIGON °Segré la Madeleine 26 mai 1620 « a été baptisée Françoise Gigon fille de Mathurin Gigon et de Perrine Tabourdeau et la tinrent sur les fons de céans **René Tabourdeau** parrain et Françoise Perrault marraine (vue 164) »
- 5-Mathurin GIGON °Segré la Madeleine 30 novembre 1628 « a été baptisé Mathurin Gigon natif de la paroisse de St Aubin du Pavail fils de Mathurin Gigon et de Perrine Tabourdeau, parrain et marraine **René Tabourdeau** et Marguerite Rousiniol (vue 179) »

René Tabourdeau x ca 1607 Renée Mauxion

Ils sont métayer à l'Isle aliàs l'Isle Baraton, dont le nom avait alors déjà disparu.

Il est à noter que Simone Dubouet décède à l'Isle Baraton, donc chez René Tabourdeau, qui est donc bien son proche parent, et même son fils selon toute hypothèse.

René TABOURDEAU x ca 1607 Renée MAUSSION

- 1-Renée TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 15 décembre 1608 « fut baptisée Renée fille de René Tabourdeau et de Renée Maussion parrain **Bertran Tabourdeau frère dudit** marraine Françoise Galerneau fille de René Galerneau et de Françoise Legras (vue 12) » x Saint-Aubin-du-Pavoil 24 novembre 1644 « furent espousés Jean fils de René Moreau et de Jeanne Pean et Renée fille de défunt René Tabourdeau et Renée Mauxion tous paroissiens de céans en présence desdits Moreau et Pean père et mère du marié, René Tabourdeau et Nicolas B (illisible) frères de la mariée »
- 2-Françoise TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 21 mars 1611 « a été baptisée Françoise fille de René Tabourdeau et de Renée Maussion parrain Glaude (sic) Maussion frère marraine **Françoise Tabourdeau sœur dudit** (vue 19) » x Saint-Aubin-du-Pavoil 5 mai 1639 Nicolas BARDOU « furent espousés Nycollas Badou fils de Jean BARDOU ET DE Renée Bydau de la paroisse de Bouillé Amenard et Françoise Tabourdeau fille de défunt René Tabourdeau et de Renée Mauxion de ceste paroisse présents leurs père et mère tesmoins Mathurin Gigon, René Chevalier et Pierre Rideau (vue 58) »
- 3-René TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 26 janvier 1615 « fut baptisé René Thabourdeau filz de René Tabourdeau et de Renée Maussion métaiers à l'Isle et sont les parrain René Galerneau fermier dudit lieu, et marraine **Estiennette Guilleu femme de Jehan Tabourdeau métaiier de Laubertière** (vue 35) » x Saint-Aubin-du-Pavoil 6 octobre 1639 Louise COLLET Dont postérité suivra
- 4-Andrée TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 2 mars 1621 « fut baptisée Andrée fille de René Tabourdeau et de Renée Maussionne demeurant à la métayrie de l'Isle le parrain **Pierre Prodhomme [époux d'Andrée Tabourdeau fille de Jacques et Simone Dubouet]** Anne Maussion tous deux de ceste paroisse (vue 47) »

René Tabourdeau x1 Collet x2 Prodhomme

L'acte de mariage qui suit est le plus intéressant car il lie clairement à Mathurin Gigon et Pierre Bellanger, qui sont des oncles.

Mariage à Saint-Aubin « furent épousés René Tabourdeau fils de défunt René Tabourdeau et Renée Maucion et Louyse Collet veufve de défunt Jean Pichon en présence de Jacques Collet père de la mariée et **Mathurin Gigon oncle du marié et Pierre Bellanger aussi oncle** dudit marié, lesquels ont déclaré ne savoir signer (vue 60) »

Selon Stéphane Delanoue il a 4 enfants du 1^{er} lit donts au moins 2 avec descendance, et 8 enfants du 2^{ème} lit dont au moins 3 avec descendance dont Nicolas Tabourdeau (son sosa 1674) marié, dcd et descendance sur Aviré

René TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 26 janvier 1615 « fut baptisé René Thabourdeau filz de René Tabourdeau et de Renée Mausion métaiers à l'Isle et sont les parrain René Galerneau fermier dudit lieu, et marraine **Estiennette Guilleu femme de Jehan Tabourdeau métaiier de Laubertièrre** (vue 35) » x Saint-Aubin-du-Pavoil 6 octobre 1639 Louise COLLET † Saint-Aubin-du-Pavoil 4 avril 1650 x2 Saint-Aubin-du-Pavoil 1^{er} décembre 1650 Jeanne PRODHOMME °Saint-Aubin-du-Pavoil 26 mai 1624 † idem 27 décembre 1684

Jean Tabourdeau x 1586 Perrine Denis

Fiançailles le 12 juin 1586 « fut effiencé Perrine Denis fille de Jehan Denis **métaiez** à la Motte, avecques Jehan Tabourdeau filz de deffunct Jehan Tabourdeau » et mariage à Saint-Aubin-du-Pavoil le 23 août 1586 « furent epousés Jehan Tabourdeau et Perrine Denis **tous deulx métayiers à la Guillotay** »

Métayer à la Guillotais en Saint-Aubin-du-Pavoil jusqu'en 1590. La Guillotais est aujourd'hui sur Segré après la disparition de Saint-Aubin-du-Pavoil absorbée par Nyoiseau et Segré. On la trouvé au N.O. sur la D775 en prenant au grand échangeur l'ancienne route vers Nyoiseau.



La carte de Cassini indique 2 lieux « Guillotais », et le dictionnaire de Célestin Port ne donne rien, si ce n'est une Guiltaiie à Segré, mais de nos jours il existe bien la Guillotais à Segré sur la carte IGN et sur l'annuaire du téléphone.

Jean Tabourdeau quitte Saint-Aubin-du-Pavoil vers 1591 pour Segré, où je le retrouve parrain le 8 avril 1591 de Jehan Payen fils de Jacques.

Après quelques hésitations, dues au changement de métairie, et l'absence de sépultures pour compléter les lacunes, je me range à l'hypothèse d'un triple mariage de Jean Tabourdeau, que Stéphane Delanoue juge également la plus plausible. Voici sa synthèse :

- « il me semble que la 1ère hypothèse ci dessus serait la bonne: Etiennette Guilleu serait la 3ème épouse de Jean Tabourdeau »
- Etiennette Guilleu apparait donc comme marraine au 1er né des famille Trillot/Tabourdeau et Guémas/Tabourdeau indiquant une proximité familiale, apres tout Perrine Denis est dcd Jeune, ses filles ont été elevé par Etiennette Guilleu (la mettre comme marraine, c'est une certaine reconnaissance)
- Par contre on retrouve Etiennette Guilleu et Jean Tabourdeau comme parrain et marraine des enfants des couples Tabourdeau/Mauxion et Gigon/Tabourdeau mais pas chez les couple Prodhomme/Tabourdeau et Bellanger/Tabourdeau
- Hypothèse Jacques Tabourdeau époux de Simone Duboué est dcd en 1601, Jean Tabourdeau a été un soutien pour sa belle soeur et ces neveu et nieces, une fois René et Perrine marié vers 1607 , ils sont devenu de fait, les soutiens de famille

Mariage (qui sera donc le 2^{ème} mariage de Jean) à Saint-Aubin-du-Pavoil le 25 mai 1600 Mathurine Lebeau, mais les registres de Segré ne permettent pas de le vérifier si c'est le veuf Denis, car il manque les sépultures et les mariages ne commencent qu'après. - En effet, le mariage du 25 mai 1600 n'est pas filiatif et ne permet pas de dire s'il est en secondes noces « furent épousés Jehan Tabourdeau métayer à Lauberdrière avecques Mathurine Lebeau jeune fille et estoit **pour la première fois** efficiencés et épousés par missire Pierre Gauldin » - La remarque « pour la première fois » signifierait-elle « en premières noces », mais dans ce cas pourquoi avoir écrit « jeune fille » pour elle, et rien de tel pour lui ?

L'Aubertière existe toujours, située à l'Est de la ville de Segré, et à l'est du périphérique actuel, en rase campagne.

Pour le 3^{ème} mariage, que nous n'avons pas, on note qu'Etiennette Guilleu est marraine à Montreuil-sur-Maine le 3 avril 1620 d'un petit fils de Jean Tabourdeau et Perrine Denis « Michel filz de Fransoys Trillot et de Marie Tabourdeau, parain vénérable et discret Me Michel Basourdy Sr des Rues, marene **Estiennette Guilleu [c'est l'épouse de Jean Tabourdeau]** »

Etiennette Guilleu est inhumée à Saint Aubin du Pavoil en 1631 « ensépulturé le corps de défunte Etiennette Guilleu vivante métaière à Lauberdrière »

Jean Tabourdeau est inhumé le 19 mai 1634 « fut ensépulturé le corps de défunt Jean Tabourdeau vivant demeurant à Laubertière (vue 11) »

Jean TABOURDEAU † Saint-Aubin-du-Pavoil 19 mai 1634 x1 Saint-Aubin-du-Pavoil 23 août 1586 Perrine DENIS x2 Saint-Aubin-du-Pavoil 25 mai 1600 Mathurine LEBEAU x3 Etiennette GUILLEU † Saint-Aubin-du-Pavoil 26 janvier 1631

- 1-Jacquine TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 21 mai 1588 « Jacqueline Tabourdeau fille de Jehan Tabourdeau et de Perrine Denis **métaiers à la Guillotaye**, sont les parains Roberde Paillets femme de Mathurin Denis aussi métaiers à la Guillotay [**manifestement tante maternelle par alliance**], Jehanne Denis fille de Jehan Denis **métaiez à la Motte Brilllet [manifestement oncle maternel]**, et Jacques Pinard varlet de la Motte » x avant 1611 Pierre **GUEMATS Dont postérité suivra**
- 2-Mathurin TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 15 février 1590 « Le 15.2.1590 par ung jeudy matin le jour **de la translation de St Anthoine de Pade**, fut baptissé Mathurin Tabourdeau filz de Jehan Tabourdeau et de Perrine Denis **métaiez à la Guillotay**, et sont les parains Mathurin Denis **métaier aussy à la Guillotay [manifestement oncle maternel]**, Michel Gavallon métaiez à la Frauday, et Symonne Duboest femme de Jacques Tabourdeau métaiez au Chandeliez [**manifestement tante paternelle par alliance**] »
- 3-Perrine TABOURDEAU °Segré-la-Madeleine 6 décembre 1594 « Perrine Thabourdeau fille de Jehan Thabourdeau et de Perrine Denys a esté baptizée par moy vicaire de la Magdeleine et l'ont tenue sur les fonds chacuns de Jacques Payen et Perrine Revers et Marie Ricoul parrain et marraines »
- 4-Fleurie TABOURDEAU °Segré-la-Madeleine 29 août 1597 † La Jaille 9 abril 1662 « Florence Thabourdeau fille de Jehan Thabourdeau et de Perrine Denis sa femme ladite fille a esté baptisée par moy sousigné et l'ont tenu sur les fons chacuns de Jacques Denis, Fleurye Pean et Katherine Denis parrain et marraines » x Saint-Aubin-du-Pavoil novembre 1617 François **TRILLOT Dont postérité suivra**
- 5-Jean TABOURDEAU (de Mathurine LEBEAU) °Segré-la-Madeleine 15 avril 1601 « Jehan Thabourdeau fils de Jehan Thabourdeau et Mathurine Lebeau ses père et mère a esté baptizé par moy prêtre

sousigné et l'ont tenu sur les fons chacuns de Bertran Lenfantin **[époux de Jeanne Lebeau, donc probablement oncle maternel]**, et Thomas Ricoul, et Jacqueline Lebeau parrains et marraine » x Louvaines 21 juillet 1631 Jacqueline VOISINE Dont postérité suivra
6-René TABOURDEAU x Gené 9 septembre 1631 Anne LEVENNIER Dont postérité suivra

Jacquine Tabourdeau x avant 1611 Pierre Guemats

Les parrainages de leurs enfants mettent un lien avec Jean Tabourdeau et Perrine Denis, on peut donc en conclure que c'est celle qui est baptisée le 21 mai 1588 à Saint-Aubin.

Jacquine aliàs Jacquette TABOURDEAU °Saint-Aubin-du-Pavoil 21 mai 1588 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 8 janvier 1637 que l'on suppose celle qui est fille de Jean TABOURDEAU et Perrine DENIS x avant 1611 Pierre **GUEMATS** † avant elle

- 1-Guillemine GUEMATS °Louvaines 26 septembre 1612 « fut baptisée en l'église de Loupvainnes Guillemine fille de Pierre Guematz et de Jacquette Tabourdeau sa femme parrain Guillaume Challumeau marraine **Etiennette Guilleu [probablement en tant que représentant Perrine Denis la grand'mère décédée, comme l'ayant remplacée]**, (vue 44) »
- 2-Florence GUEMATS °Louvaines 20 mai 1614 « fut baptisée Florance Guematz fille de Pierre Guematz et de Jacquette Tabordeau parrain René Lebreton marraine **Florance Tabourdeau [que l'on sait fille de Jean Tabourdeau et Perrine Denis, tante maternelle]**, (vue 50) »
- 3-Perrine GUEMATS °Louvaines 19 février 1617 « fut baptisée Perrine Guematz fille de Pierre Guematz et de Jacqueline Thabordeau sa femme parrain Pierre Brullé marraine Renée Trillot (vue 58) »
- 4-Pierre GUEMATS °Louvaines 31 mars 1618 « fut baptisé en l'église de Louvaines Pierre Guemats fils de Pierre Guemat et de Jacqueline Tabourdeau sa femme parrain René Remoué marraine **Perrine Tabourdeau [que l'on sait fille de Jean Tabourdeau et Perrine Denis, tante maternelle]** (vue 64) »

Fleurie Tabourdeau x novembre 1617 François Trillot

Mariage à Saint-Aubin-du-Pavoil « (effacé) novembre 1617 furent espousés François Trillot fils de Pierre et de défunte Jeanne Riveron paroissien du Lion-d'Angers et Fleurie Tabourdeau fille de Jean Tabourdeau et de défunte Perrine Denis notre paroissienne, présents noble homme Jehan Fayau des Aulnais et y demeurant et Me (effacé) Riveron prêtre demeurant au Lion d'Angers »

Le prénom de Florence aliàs Fleurie est écrit « Fleurie » à son mariage et sur le B de sa fille René en 1627, mais « Marie » sur les B des 5 autres enfants, sans doute par répugnance du prêtre à écrire « Fleurie » pour lui prénom sans sainte, qu'il remplaçait alors par Marie.

Partant, on peut alors accepter pour décès de Fleurie Tabourdeau, celui qui figure sous le noms de Marie Tabourdeau † La Jaillette 9 avril 1662 « fut ensepulturé au cimetière de La Jaillette le corps de défunte Marie Tabourdeau âgée d'environ 60 ans », qui la ferait naître vers 1602, mais on sait que ces dates étaient approximatives et donc elle aurait pu naître en 1597. En outre, c'est là que vit son fils Jacques Trillot, chez lequel elle serait donc décédée.

Fleurie aliàs Florence TABOURDEAU °Segré-la-Madeleine 29 août 1597 † La Jaillette 9 avril 1662 Fille de Jean TABOURDEAU et de Perrine DENIS x Saint-Aubin-du-Pavoil novembre 1617 François TRILLOT

- 1-Renée TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 4 novembre 1618 « Renée fille de Fransoys Trillot et de **Marie** Tabourdin parain Michel Trillot marene Renée Nepveu »
- 2-Michel TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 3 avril 1620 « Michel filz de Fransoys Trillot et de **Marie** Tabourdeau, parain vénérable et discret Me Michel Basourdy Sr des Rues, marene **Estiennette Guilleu [c'est l'épouse de Jean Tabourdeau]** »
- 3-Jacques TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 21 août 1623 « Jacques filz de François Trillot et de **Marie** Tabourdeau, parain Jacques Freneau marene Renée Trillot » x La Jaillette en Louvaines 23 novembre 1651 Renée PREZELIN Dont postérité suivra
- 4-Renée TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 28 novembre 1627 « Renée fille de Fransoys Trillot et de Fleurie Tabourdeau parain René Trillot marene Renée Menard »
- 5-Perrine TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 2 mai 1633 « Perrine fille de François Trillot et de **Marie** Tabordeau sa femme, parein René Trillot marene Perrine Gernigon femme de René Bruneau meteier de la Rosselle »

6-Pierre TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 12 avril 1634 « Pierre filz de François Trillot et de [Marie] Tabordet sa femme, parein Pierre Bodere (s) marene Marie Lebouvier »

Jean Tabourdeau x 1631 Jacqueline Voisine

Mariage à Louvaines le 21 juillet 1631 « Jehan Tabourdeau et Jacqueline Voysinne ont esté conjoints par mariage les fiances espousailles par nous subsigné faites en présence de Pierre Voysinne Calier (sic) Tabourdeau et plusieurs autres qui ne savent signer et les proclamations faites par le vénérable curé de Ste Gemmes et par nous subsigné Bodier (vue 390) »

Jean TABOURDEAU °Segré-la-Madeleine 15 avril 1601 Je suppose que c'est le fils de Jean TABOURDEAU et Mathurine LBEAU qui épouse Jacqueline Voisine x Louvaines 21 juillet 1631 Jacqueline VOISINE

1-Renée TABOURDEAU °Louvaines 17 mai 1632 « a esté baptisée Renée fille de Jehan Thabourdeau et de Jacqueline Boysinne son espouse, furent parrain et marraine **René Tabourdeau demeurant à St Aubin du Pavoil [probablement oncle paternel]** et Renée Frotte paroissienne de céans qui ont dit ne savoir signer (vue 225) »

2-Jeanne TABOURDEAU °Louvaines 3 janvier 1634 « a esté baptisée Jeanne fille de Jean Tabourdeau et de Jacqueline Voisin son espouse furent parrain et marraine Pierre Voysine et Jeanne Voysin tous paroissiens de céans et ont dit ne scavoit signer (vue 231) »

3-Yves TABOURDEAU °Louvaines 20 septembre 1635 « a esté baptisé en l'église de céans par moy vicaire subsigné Yvon fils de Jean Tabourdeau et de Jacqueline Voissin furent parrain et marraine Jean Maucion et Jeanne Voissin paroissienne de Saint Aubin du Pavoil lesquels ont dit ne savoir signer (vue 239) »

René Tabourdeau x 1632 Anne Levennier

Mariage « Géné, le 21 août 1631 furent les fiances et contrat du futur mariage d'entre René Tabourdeau fils de Jean Tabourdeau et de défunte Estiennette Guilleu paroissien de St Aubin du Pavoil d'une part et Anne Levenier fille de défunts François Levenier et de Francoyse Perrault paroissienne de Gené d'autre part, et le 9 septembre dudit an furent espousés en l'église dudit St Aubin »

René TABOURDEAU Fils de Jean TABOURDEAU et de Etiennette GUILLEU x Gené 9 septembre 1631 Anne LEVENNIER

1-Jean TABOURDEAU °St Aubin du Pavoil 15 août 1632 « fut baptisé Jean fils de René Tabourdeau et de Perrine Levenier parrain Moysse Levenier marraine Renée Gigon lesquels ont dit ne savoir signer »

2-Jean TABOURDEAU °Segré la Madeleine 18 juin 1633 « a esté baptisé Jehan fils de René Tabourdeau et Anne Levennier métayer de Laubertière en la paroisse de Saint Aubin du Pavoil par nous curé de la Magdeleine de Segré, et a esté parrain sire Jehan Pilgault sieur de l'Ouvrinière et honneste femme Renée Verger (vue 186) »

3-Charles TABOURDEAU † avant juillet 1694 x1 Chazé-sur-Argos 11 avril 1663 Jeanne ROYER Fille de Marin et Marie Gaudin x2 Chazé-sur-Argos 13 janvier 1667 Renée CORNÉE x3 Chazé-suir-Argos 31 janvier 1673 Françoise GELINEAU fille de défunt René et de Jeanne Gautier Dont postérité suivra

Charles Tabourdeau x1 Royer x2 Cornée x3 Gelineau

Dont postérité Stéphane Delanoue

1^{er} mariage à Chazé « ont espousés Charles fils de René Tabourdeau et Anne Levennier d'une part et Jeanne fille de Marin Royer et Marie Gaudin d'autre part présents lesdits René Tabourdeau Marie Royer (vue 64) »

2^{ème} mariage à Chazé « furent espousés dans l'église de Chazé par nous vicaire subsigné Charle Tabourdeau en secondes nopces et Renée Cornée en premières en présence de René Tabourdeau, Jean Cornée, Jean Letessier et autres (vue 70) »

Charles TABOURDEAU † avant juillet 1694 Fils de René TABOURDEAU et Anne LEVENNIER x1 Chazé-sur-Argos 11 avril 1663 Jeanne ROYER Fille de Marin et Marie Gaudin x2 Chazé-sur-Argos 13 janvier 1667 Renée CORNÉE x3 Chazé-suir-Argos 31 janvier 1673 Françoise GELINEAU fille de défunt René et de Jeanne Gautier

1-Charles TABOURDEAU x1 Chazé-sur-Argos 1^{er} juillet 1694 Marguerite HOBÉ x2 Chazé-sur-Argos 2 juillet 1700 Marie TUDEAU Dont postérité suivra

Charles Tabourdeau x1 Hobé x2 Tudeau

Charles TABOURDEAU Fils de Charles TABOURDEAU x Renée CORNÉE x1 Chazé-sur-Argos 1^{er} juillet 1694 Marguerite HOBÉ x2 Chazé-sur-Argos 2 juillet 1700 Marie TUDEAU

1-Charles TABOURDEAU °Chazé-sur-Argos ca 1701 x1 Sainte-Gemmes-d'Andigné 2 juillet 1726 Jeanne HIRET † Sainte-Gemmes-d'Andigné 14 juillet 1729 à 35 ans x2 Sainte-Gemmes-d'Andigné 10 janvier 1730 Marie LEVACHER Dont postérité suivra

Charles Tabourdeau x1 Hiret x2 Levacher

1^{er} mariage à Sainte Gemmes d'Andigné le 2 juillet 1726 « après la publication des bans faite dans cette église et en celle de Chazé par 3 dimanches et festes consécutives sans qu'il se soit trouvé d'opposition suivant que l'atteste le sieur prieur dudit Chazé par son certificat du 30 juin dernier signé de la Roche Quentin, ont reçu le sacrement de mariage par moy prêtre curé soussigné Charles Tabourdeau âgé de 25 ans ou environ fils de défunt Charles Tabourdeau et de défunte Marie Tudeau de la paroisse dudit Chazé sur Argos et Jehanne Hyret veuve Joachim Leridon de cette paroisse en présence et du consentement de Jean Tudeau oncle dudit époux, et Mathieu Tudeau de Laurent Tabourdeau habitants dudit Chazé encores de René Hyret père de ladite épouse, Nicolas René et Jean Leridon habitants de la Chapelle et de cette paroisse »

2^{ème} mariage à Sainte Gemmes le 10 janvier 1730 « Charles Tabourdeau âgé de 30 ans ou environ métaier à la Ripelière veuf de défunte Jeanne Hyret d'une part et Marie Levacher fille de défunt Maurice Levacher et d'Anne Levanier d'autre part, tous les deux de cette paroisse, ont receu le sacrement de mariage par moy prêtre curé soussigné en présence et du consentement de ladite Levanier, de Joseph et Pierre les Vacher habitants de cette paroisse »

Charles Tabourdeau est décédé accidentellement et inhumé à Ste Gemmes le 16 septembre 1740 « a été inhumé Charles Tabourdeau métaier à la Ripelière âgé de 40 ans ou environ, tué d'hier par une chartée de paille dans le chemin qui est entre le château de Segré et la pièce de la terre franche osset ? proche du Pont de Versée, en présence de Jean Thudeau son cousin germain, Laurent Tabourdeau son frère, et autres qui ont dit ne savoir signer »

Charles TABOURDEAU °Chazé-sur-Argos ca 1701 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 16 septembre 1740 Fils de Charles TABOURDEAU et de Marie TUDEAU x1 Sainte-Gemmes-d'Andigné 2 juillet 1726 Jeanne HIRET † Sainte-Gemmes-d'Andigné 14 juillet 1729 à 35 ans x2 Sainte-Gemmes-d'Andigné 10 janvier 1730 Marie LEVACHER

1-Charles TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 14 septembre 1727 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 23 septembre 1727 à 10 jours

2-Charles TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 21 mars 1729 Vit à Chazé-sur-Argos en 1654 x Sainte-Gemmes-d'Andigné 12 janvier 1754 Charlotte HUAU Dont postérité suivra

3-Joseph TABOURDEAU (du x2 Marie LEVACHER) x Sainte-Gemmes-d'Andigné 28 septembre 1756 Jacqueline POIRIER

31-Joseph TABOURDEAU x Sainte-Gemmes-d'Andigné 13 novembre 1803 Françoise LIVENAISS

4-Marie TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 19 septembre 1732

5-Françoise TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 8 mai 1739 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 28 juillet 1739 à 3 mois

6-Madeleine TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 26 décembre 1740 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 28 décembre 1740 « Le 25 décembre 1740 fut baptisé par nous soussigné Madeleine née d'hier fille de feu Charles Tabourdeau et Marie Levacher son épouse a été parrain Louis Melois marraine Madelaine Melois qui ne savent signer »

Charles Tabourdeau x 1754 Charlotte Huau

Charles TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 21 mars 1729 Vit à Chazé-sur-Argos en 1654 Fils de Charles TABOURDEAU et de Jeanne HIRET x Sainte-Gemmes-d'Andigné 12 janvier 1754 Charlotte HUAU

- 1-Charles TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 20 février 1755 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 6 août 1770 à 16 ans
 2-Marie TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 20 mai 1756
 3-Guillaume TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 4 août 1759 † Sainte-Gemmes-d'Andigné 29 avril 1762 à 2 ans
 4-Jacquine TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 23 janvier 1762
 5-Marie TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 2 mars 1764
 6-Claudine TABOURDEAU °Sainte-Gemmes-d'Andigné 1^{er} mai 1770

les Denis

Perrine Denis, épouse en 1586 de Jean Tabourdeau, qui sont mes ascendants (voir ci-dessus), a plusieurs proches parents à Saint-Aubin-du-Pavoil, tous métayers à la Motte Brillet et à la Guillotais, où Perrine Denis et Jean Tabourdeau sont d'abord métayers avec les Mathurin Denis qui suit. Ils se parrainent réciproquement.

A la Motte Brillet je trouve Pierre Denis qui est inhumé à Saint-Aubin-du-Pavoil le 17 juillet 1585
 « Pierre Denis en son vivant **métaiez à la Motte Brillet** »

Jean Denis métayer à la Motte Brillet, probablement son frère.

Jeanne Denis fille de Jean métayer à la Motte

Et enfin, Mathurin Denis qui suit car j'ai quelques actes le concernant :

1^{er} mariage de Mathurin Denis à Saint-Aubin le 28 octobre 1586, soit 2 mois après celui de Perrine Denis avec Jean Tabourdeau « furent epoussés Mathurin Denis filz de Jehan Denis, et Roberde Paillard fille de deffunct Jehan Paillard »

Roberte Paillard décède en couches « Roberde Paillard femme de Mathurin Denis **métaiez** à la Guillotay »

2^{ème} mariage de Mathurin Denis le 23 janvier 1592 « furent epoussés Mathurin Denis et René Marion » le 16.1.1592 (acte au dessus du mariage) « fut effiencé Mathurin Denis **métaiez** à la Guillotaye en secondes noces, avecques Renée Marion fille de Lancelot Marion **métaiez** à la Lande »

Renée Marion décède en couches le 28 novembre 1592 « Renée Marion en son vivant femme de Mathurin Denis **métaiez** à la Guillotière »

3^{ème} mariage de Mathurin Denis le 23 novembre 1593 « furent epoussez Mathurin Denis **métaiez** à la Guillotaye, et Perrine Joncheray » « le 10 août 1593 furent effienciez Mathurin Denis D[†] pour lors à la Guillotaye avecques Perrine Joncheray veufce de deffunct Jehan Ricoul D[†] à la Mesandière »

Mathurin DENIS x1 Saint-Aubin-du-Pavoil 28 octobre 1586 Roberde PAILLARD † Saint-Aubin-du-Pavoil 16 avril 1591 x2 Saint-Aubin-du-Pavoil 23 janvier 1592 Renée MARION † Saint-Aubin-du-Pavoil 28 novembre 1592 x2 Saint-Aubin-du-Pavoil 23 novembre 1593 Perrine JONCHERAY

1-Jeanne DENIS °Saint-Aubin-du-Pavoil 5 février 1588 « Le 4.2.1588 par ung jeudi le **landemain St Blays, le jour St Avertin**, fut baptissé Jehanne Denis fille de Mathurin Denis et de Roberde Paillard lequel enfant estoict leur premier enfant, **métaiez** à la Guillotaye, et sont les parains Jacques Pinard et Mathurine Pinard tous deux frères (sic) et enfants de Pierre Pinard **métaier** à la Gleucherie, Jehanne Denis fille de Jehan Denis **métaiez** à la Motte »

2-Jean DENIS °Saint-Aubin-du-Pavoil 24 mai 1589 « Jehan Denis filz de Mathurin Denis et (mangé) Paillard **métaiez** à la Guillotay, et sont les parains Jehan frère de ladite Paillard, Michel Lemerciez et Fleurie Fromont fille de deffunct Loys Fromont lesquels parains demeurent tous à Ste Jame »

3-Catherine DENIS °Saint-Aubin-du-Pavoil 7 avril 1591 † idem 20 avril 1591 « le **dimanche de Pasques fleurie** au soir fut baptissé Catherine Denis fille de Mathurin Denis et de Roberte Paillard **métayez** à la (mangé) et sont les parains Claude Pinart **métaiez** à Langleucherie en Ste Jame, Perrine Denis femme de Jehan (mangé) aussi **métaiez** à la Guillotay [**c'est l'épouse de Jean Tabourdeau, probablement tante paternelle**] et Catherine Denis fille de Jehan Denis **métaiez** à la Motte » - « Catherine Denis jeune enfant en l'âge de 15 jours lequel enfant estoict yssu de la susdite Paillard (Roberde) »

3-Mathurine DENIS °Saint-Aubin-du-Pavoil 28 novembre 1592 « Mathurinne Denis fille de Mathurin Denis et de deffuncte Renée Marion, et son les parains Thomas Joncheray **clossier** à Saint Aulbin, Jehan

Denis fille de Jehan Denis **métaiez** à la Motte, et Mathurinne Pychon fille de deffunct Jehan Pichon, ladite Pichonne **servante** à la métayrie de St Aulbin »

mon ascendance à Pierre Trillot x Jeanne Riveron

Le tout en Maine-et-Loire avant 1900

- 13-Pierre Trillot x Jeanne Riveron
- 12-Jacques Trillot x La Jaillette en Louvaines 23 novembre 1651 Renée Prezelin
- 11-Jacquine Trillot 1x Montreuil-sur-Maine 15 novembre 1678 Macé Rouvrais
- 10-Jacquine Rouvrais x Saint-Martin-du-Bois (49) 14 juin 1695 François Vaslin
- 9-Marc Vaslin x La Jaillette (49) 16 janvier 1720 Mathurine Drouet
- 8-Marie-Charlotte Vaslin x La Jaillette (49) 14 octobre 1752 Louis Lemanceau
- 7-Perrine Lemanceau x Louvaines (49) 11 février 1794 Pierre Allard
- 6-François Allard x Vern d'Anjou (49) 25 octobre 1828 Anne-Françoise Phelippeau
- 5-François Allard x La Pouèze (49) 16 mai 1854 Aimée Girardiere
- 4-Louis Allard x Montjean-sur-Loire (49) 28 septembre 1882 Françoise Moreau
- 3-Madeleine Allard x Nantes (44) 23 septembre 1907 Edouard Halbert
- 2-mes parents
- 1-moi

descendance de Pierre Trillot x Jeanne Riveron

Pierre TRILLOT x Jeanne RIVERON

1-François TRILLOT x Saint-Aubin-du-Pavoil novembre 1617 Fleurie TABOURDEAU Dont postérité suivra

François Trillot x novembre 1617 Fleurie Tabourdeau

Mariage à Saint-Aubin-du-Pavoil « (effacé) novembre 1617 furent espousés François Trillot fils de Pierre et de défunte Jeanne Riveron paroissien du Lion-d'Angers et Fleurie Tabourdeau fille de Jean Tabourdeau et de défunte Perrine Denis notre paroissienne, présents noble homme Jehan Fayau des Aulnais et y demeurant et Me (effacé) Riveron prêtre demeurant au Lion d'Angers »

François TRILLOT x Saint-Aubin-du-Pavoil novembre 1617 Fleurie aliès Florence TABOURDEAU °Segré-la-Madeleine 29 août 1597 † La Jaillette 9 avril 1662 Fille de Jean et de Perrine Denis

1-Renée TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 4 novembre 1618 « Renée fille de Fransoys Trillot et de Marie Tabourdin parain Michel Trillot marene Renée Nepveu »

2-Michel TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 3 avril 1620 « Michel filz de Fransoys Trillot et de Marie Tabourdeau, parain vénérable et discret Me Michel Basourdy Sr des Rues, marene **Estiennette Guilleu [c'est l'épouse de Jean Tabourdeau]** »

3-Jacques TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 21 août 1623 « a été baptisé Jacques filz de François Trillot et de Marie Tabourdeau, parain Jacques Freneau marene Renée Trillot » x La Jaillette en Louvaines 23 novembre 1651 Renée PREZELIN Dont postérité suivra

4-Renée TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 28 novembre 1627 « Renée fille de Fransoys Trillot et de Fleurie Tabourdeau parain René Trillot marene Renée Menard »

5-Perrine TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 2 mai 1633 « Perrine fille de François Trillot et de Marie Tabourdeau sa femme, parein René Trillot marene Perrine Gernigon femme de René Bruneau meteier de la Rosselle »

6-Pierre TRILLOT °Montreuil-sur-Maine 12 avril 1634 « Pierre filz de François Trillot et de [Marie] Tabordet sa femme, parein Pierre Bodere (s) marene Marie Lebouvier »

Jacques Trillot x 1651 Renée Prezelin

Mariage à La Jaillette en Louvaines « le 23 novembre 1651 a été conféré la bénédiction nuptiale par moy vicaire de la Jaillette de ladite église, à Jacques Trillot fils de défunt François Trillot et de Fleurie Tabourdeau d'une part, et à Renée Prezelin fille de Nicolas Proiselin et de défunte Renée Crestien d'autre part, furent présents Jean Chenillé, Michel Trillot frère dudit époux, René Trillot métayer de Loysseau et Jean Brilllet et plusieurs autres qui ne savent signer (vue 115) »

Jacques **TRILLOT** °Montreuil-sur-Maine 21 août 1623 x La Jaillette en Louvaines 23 novembre 1651 Renée PREZELIN/PROISELIN

1-Jacquine TRILLOT °La Jaillette 30 décembre 1653 †Louvaines La Jaillette 4 janvier 1729 « fut baptisée sur les fons baptismaux de l'église de La Jaillette Jacqueline Trillot fille de Jacques Trillot et de Renée Proiselin, fut parrain Pierre Sureau et marraine Renée Trillot » x1 Montreuil-sur-Maine 15.11.1678 Macé **ROUVRAIS** †/1712 Forgeur en oeuvres blanches x2 La Jaillette 24.12.1712 Jacques **DALIBARD** Dont postérité suivra

2-François TRILLOT °La Jaillette 10.5.1657 Filleul de Pierre Proiselin et de h. femme Françoise Lejeune

3-Jacques TRILLOT °La Jaillette 25.7.1658 Filleul de Charles Trillot et de Fleurie Tabourdeau x La Jaillette 14.7.1685 Françoise GUILMAULT veuve de René Paisant

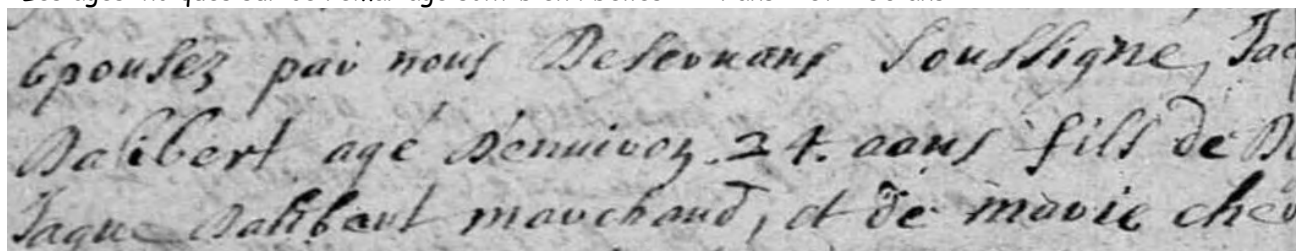
4-René TRILLOT °La Jaillette 21 février 1660 Filleul de h.h. Jacques Rahier et de Marie Daguin

Jacquine Trillot 1x M. Rouvrais 2x J. Dalibard

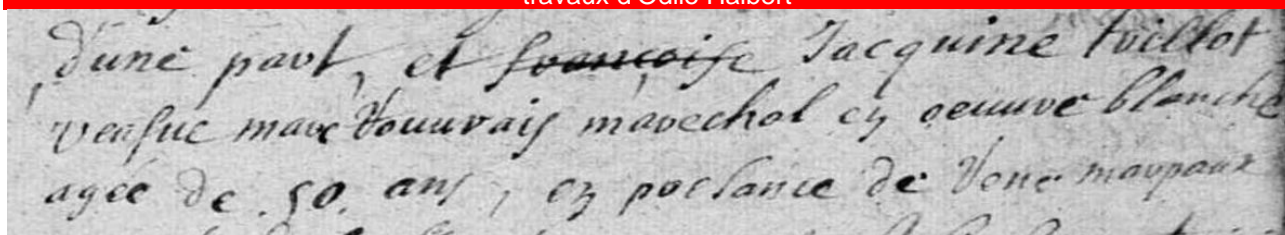
Le 1er mariage : « Montreuil-sur-Maine le 15 novembre 1678 ont esté espousés Marc Rouvrais forger en oeuvre blanche et Jacquine Trillot fille de Jacques Trillot et de Renée Presselin en présence de Jouachim Provost oncle de ladite Trillot, **Pierre Seureau parrain de ladite espoux**, maistre Pierre Bodere notaire de cettte cour et Jean Bodere Me maréchal en oeuvre blanche »

Le 2ème mariage à Louvaines paroisse de La Jaillette « le 24 décembre 1712 en vertu de la dispense de deux bans accordée par monseigneur l'évêque d'Angers en date du 19 novembre 1712 insinué le même jour, et la publication d'un ban faite en conséquence dans cette église sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ny opposition venue à notre connaissance, et les fiançailles faites le 24 novembre 1712 ont été épousés par nous desservant soussigné Jacques Dalibert, âgé d'environ 24 ans, fils de Jacques Dalibart marchand et de Marie Chevon absente et consentante au présent mariage comme il appert par acte passé le 15 septembre 1712 devant René Maignan notaire et tabellion royal résidant au bourg d'Argentré et comme Marie Chevon mère dudit époux âgé de 24 ans, à cause de son grand âge de la distance des lieux et du temps mauvais, elle nous auroit envoyé consentement comme il appert cy dessus, avec l'extrait baptismal dudit Jacques Dalibert son fils, d'une part, et **Jacquine Trillot veufve de Marc Rouvrais maréchal en oeuvre blanche âgée de 50 ans**, en présence de René Marpoux marchand soussigné, Aubin Pontonnier, Jacques Trillot frère de l'épouse qui ne signe, **François Valin gendre de l'épouse de la paroisse de St Martin du Bois qui ne signe, et Marc Valin son fils soussigné** »

Les âges indiqués sur ce remariage sont bien libellés « 24 ans » et « 50 ans » :



épousez par nous Desservant soussigné, Jacques Dalibert âgé d'environ 24 ans fils de Jacques Dalibart marchand, et de Marie Chevon



Mais Jacquine Trillot faisait manifestement jeune, puisqu'elle passe pour avoir 50 ans en 1712, alors qu'elle est bien celle qui est née le 30 décembre 1653, et la preuve en est qu'à son premier mariage en 1678 est présent son parrain Pierre Seureau. En fait elle a exactement 59 ans moins 6 jours !!!

Non seulement François Valin son gendre est présent à ce remariage, mais aussi son fils Marc Valin. Elle se remarie donc à 59 ans, en présence de son petit fils Marc Valin, avec un garçon de 24 ans !!!

Marc Rouvraye et Jacquine Trillot sont à l'origine de la maison à La Jaillette, et je retrouve les aveux faits par sa veuve et ses petits enfants dans le chartrier de la Jaillette, et même dans le dernier aveu en 1745 on a la description de la maison :

Le 10.9.1721¹, assignations aux assises de la seigneurie du prieuré de la Jaillette ... **Jacques Dalibard mari de la veuve Rouvrais pour maison à la Jaillette [ce qui signifie qu'il déclare pour elle et que la maison est celle acquise conjointement par Marc Rouvrais et Jacquine Trillot]**

Le 25.9.1721², **Marc Vallin maréchal au bourg de la Jaillette fils et héritier de Jacquine Rouvraye, qui était fille et héritière de †Marc Rouvraye, et Jacques Dalibard mari de Jacquine Trillot veuve dudit †Rouvray en 1ères noces, aussi D^t au bourg de la Jaillette, pour le contrat d'acquêt fait par ledit †Rouvraye de Charles Dubois écuyer et Jeanne de la Touche, D^{vt} Meslon N^{re} le 31.1.1693 [notaire sans fonds aux Archives], pour 325 L, une maison et jardin au bourg de la Jaillette, joignant d'un côté la maison de la D^{elle} de Scépeaux, d'autre la maison de Pierre Drouet, une ruelle, d'un bout la Grand Rue, d'autre les issues, plus une grange joignant des 2 côtés la grange et jardin des D^{elle} de Scépeaux, un jardin contenant 15 cordes, joignant d'un côté le jardin de Louis Pontonnier [les Pontonnier sont présents en tant que voisins], au lieu de Saillart, d'autre le jardin dudit Drouet, d'un bout la terre de la cour de céans, d'autre ladite grange, doit 19 s 6 d à l'Angevine**

Le 25.9.1721³, Pierre Drouet M^d au bourg de la Jaillette, pour acquêt passé D^{vt} René Brilllet N^{re} Louvaines le 10.10.169..., de Renée Rousseau femme non commune de biens de Jean Porcher, d'un corps de logis et jardin au bourg de la Jaillette, composé d'une maison en laquelle y a cheminée, une chambre de maison haut, un apentis ou y a cheminée, avec une autre maison à art en laquelle y a aussi cheminée, le tout couvert d'ardoise, joignant la Grand Rue de la Jaillette, **le pignon étant sur la ruelle de la maison de Marc Rouvraye**, d'autre côté le jardin dépendant de ladite maison, d'autre bout la maison du nommé Aubry au lieu de Vienne

Le 27.9.1745⁴, Pierre Séjourné, tissier, D^t au bourg de la Jaillette, mari de Mathurine Drouet, et Renée Drouet veuve de Louis Madiot D^t au bourg de Louvaines, pour un corps de logis et jardin situés au bourg de la Jaillette, composé d'une chambre à cheminée un apentis au derrière, en laquelle il y a four et cheminée, une cour et petit jardin, le tout couvert d'ardoise, avec droit de passage par la ruelle du puits de la forge et usage à icelui, joignant ledit corps de maison la grande rue de la Jaillette, **le pignon étant sur la ruelle de la maison de Marc Rouvraye**, d'autre côté au jardin ou cour dépendant de ladite maison, et d'autre bout à la maison du S^r Aubry, plus trois petits jardins, doivent ensemble à l'Angevine 19 s 6 d et un bian à fanner dans la préé de la seigneurie

Le 27.9.1745⁵, **Pierre Vaslin maréchal taillandier demeurant à Chambellay, pour une maison, grange, et jardin au bourg de la Jaillette, qui fut Marc Vaslin fils et héritier de Jacquine Rouvray**, ladite maison composée d'une chambre basse à cheminée, une chambre dessus aussi à cheminée, et grenier

¹ AD72-H486 - f°234

² AD72-H486 - f°261

³ AD72-H486 - f°264v

⁴ AD72-H486 - f°353

⁵ AD72-H486 - f°354v

dessus, une antichambre au bout en laquelle y a cheminée et four, cellier à côté, le tout couvert d'ardoise, une cour en laquelle on fait une boutique à forger, et joignant d'un côté et bout la maison cour et jardin du S^r Faultrier au lieu des D^{elle} de Scépeaux, d'autre la maison de Pierre Séjourné à cause de Mathurine Drouet, d'autre bout la grande rue, plus un jardin à côté de ladite forge, joignant d'un côté le jardin des héritiers Pontonnier, d'autre celui dudit Séjourné audit nom, d'un bout la terre du prieuré, d'autre bout la grange ou forge, doit à cette seigneurie à l'Angevine 19 s 6 d en fresche avec ledit S^r Faultrier »

Jacquine Trillot est inhumée la Jailleite « le 4 janvier 1729 a été inhumé par moy desservant soussigné le corps de Jacquine Trillot épouse de Jacques Dalibard tisserand, âgée d'environ 76 ans en présence de son époux, lequel ne sai signer »

Jacquine TRILLOT °La Jailleite 30 décembre 1653 †Louvaines La Jailleite 4 janvier 1729 Fille de Jacques TRILLOT & de Renée PREZELIN x1 Montreuil-sur-Maine 15 novembre 1678 Marc **ROUVRAIS** †/1712 Forger en oeuvres blanches Dont postérité fichier ROUVRAIS x2 La Jailleite 24 décembre 1712 Jacques **DALIBARD** †après elle

Jacquine Rouvrais x1695 François Vaslin

Mariage à Saint-Martin-du-Bois « le 14 juin 1696 ont été épousés François Vallin maréchal en oeuvres blanches âgé d'environ 26 ans fils de deffunts Jean Vallin et Jeanne Leroy, et Jacquine Rouvraye âgée d'environ 16 ans fille de Marc Rouvraye et Jacquine Trillot, et ce en présence et du consentement de Me Jean Valin notaire demeurant au Bourg L'Evesque frère aîné de l'époux, René Valin demeurant à St Quentin son frère cadet, d'Olivier Leroy son oncle demeurant à Mée, de François Leroy et Jean Morillon de la paroisse de St Quentin ses cousins germains, du père et de la mère de l'épouse, de Pierre Cottard et François Tafoyreau, de Jacques Trillot son oncle de la paroisse de La Jailleite, de Jean Meslon notaire et Florent Sureau marchand tesmoins de cette paroisse, le père et la mère de l'épouse, ledit Trillot son oncle et ledit René Valin ont déclaré ne savoir signer »

Marc Vaslin x1720 Mathurine Drouet

Marie-Charlotte Valin x1752 Louis Lemanceau

Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard

François Allard x1828 Anne Phelippeau

François Allard x1854 Aimée Girardiere

Louis Allard x1882 Françoise Moreau

Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert

Pierre Trillot x avant 1620 Jeanne Deshays

Pierre TRILLOT x /1620 Jeanne DESHAYS

1-Jacques TRILLOT x 1634 Françoise PRESSELIN Dont postérité suivra

2-Jean TRILLOT x 1634 Perrine PRESSELIN Dont postérité suivra

Jacques Trillot x 1634 Françoise Presselin

Jacques TRILLOT Fils de Pierre TRILLOT & de Jeanne DESHAYS, x Louvaines 9.6.1634 Françoise PRESSELIN Fille de Christophe & Renée Hiret

1-François TRILLOT °Louvaines 10.8.1636 Filleul de François Guyon et de Renée Prayselin

2-Jeanne TRILLOT °Louvaines 4.4.1644

3-Jean TRILLOT x Louvaines 27.11.1674 Anne MOURIN Fille de Mathieu & Anne Verger

1-Jacques TRILLOT °Louvaines 25 février 1647 Filleul de Michel Poisson et de Perrine Proyselin

2-Jean TRILLOT °Louvaines 1^{er} mars.1649 Filleul de Jean Aubert et de Françoise Botier x La Jaillette
25.5.1675 Renée BERTRON Dont postérité suivra

Jean Trillot x 1634 Perrine Presselin

Jean TRILLOT Fils de Pierre TRILLOT & de Jeanne DESHAYS. x Louvaines 9.6.1634 Perrine PRESSELIN
Fille de Christophe & Renée Hiret

1-Mathieu TRILLOT °Louvaines 23.12.1636 Filleul de Mathieu Proyselin prêtre et de Jeanne Primault

2-Renée TRILLOT °Louvaines 21.11.1637 Filleule de Yves Trillot et de Renée Hiret (et une signature Proyselin)

3-François TRILLOT °Louvaines 19.9.1641 Filleul de Mathieu Proyselin et de Françoise Gallard x Louvaines
3.6.1671 Mathurine PORCHER Fille de Jean & Denise Aubert

4-Perrine TRILLOT °Louvaines 24.9.1644 Filleule de Sébastien Huau et de Françoise Prayselin x Louvaines
10.11.1668 Mathieu **MOURIN**

Jean Trillot x1675 Renée Bertron

Jean TRILLOT °Louvaines 1.3.1649 †/1711 Fils de Jacques TRILLOT & de Renée PREZELIN. x La Jaillette
25.5.1675 Renée BERTRON Fille de Julien et Rene Allard

1-Françoise TRILLOT x Chazé-sur-Argos 2.7.1711 Alexandre **GELINEAU**

François Trillot x Jeanne Primault

François TRILLOT x Jeanne PRIMAULT

1-Jean TRILLOT °Louvaines 12 avril 1647 « a esté baptisé par nous Jean Guiher prêtre Jean fils de François Trillot et de Jeanne Primault, ont esté parrain et mararine Jean Trillot et Françoise Hernu » x La Chapelle-sur-Oudon 20 novembre 1673 Marguerite LASSERON Dont postérité suivra

Jean Trillot x 1673 Marguerite Lasseron

Mariage à La Chapelle-sur-Oudon « Le 20 novembre 1673 ont esté espousé en l'église parochiale de La Chapelle-sur-Oudon chacuns d'honorables personnes Jean Trillot sieur de la Ritée marchand tanneur demeurant à présent au village de Vrezée dite paroisse de La Chapelle, fils majeur de deffunts François Trillot vivant marchand et de deffunte Jeanne Primault demeurants en la paroisse de Louvaines d'une part, et Marguerite Laceron fille de Me Pierre Lasseron majeure et de deffunte Jeanne Arnoul ses père et mère d'autre part, demeurant en la ville de Martigné Ferchault province de Bretagne ... en présence de R. Guyon notaire royal, L. Guyon archer cousins de ladite Lasseron, P. Perralt, P. Trillot, Jean Laceron »



La Rité à Louvaines, dont il est dit sieur à son mariage, et que l'on retrouve au partage ci-dessous en 1708

J'ai trouvé les partages en 1708 de leurs biens entre leurs 3 filles, en l'absence de leur fils Jean disparu. L'absence existait parfois autrefois, tout comme de nos jours, et faute de certificat de décès, tout est bloqué, dont les partages, mais ici ils sont faits entre les 3 soeurs faute de leur frère, mais sous réserve que s'il réapparaît ils rendront sa part : « Le 3 avril 1708⁶ à 8 h du matin nous Claude Bouvet notaire royal en Anjou résidant à Segré sommes transportés avec les tesmoins cy après nommés en la maison ou seroit décédé h.h. Jean Trillot vivant marchand tanneur sise au village du Pont de Vrezée à la réquisition de h. h. Charles Bordere marchand et Marguerite Trillot son espouse, d'honorables filles Suzanne et Marie Trillot majeures de 25 ans, enfants et héritiers dudit deffunt Trillot et Marguerite Lasseron son espouse, leurs père et mère, ou estant ont comparu lesdits sieur Bordere et ladite Marguerite Trillon son espouse de luy autorisée devant nous quant à l'effet des présentes, et lesdites Trillot filles, demeurant scavoir lesdits Bordere et femme au bourg et paroisse de Renazé, et lesdites Trillot en ladite maison sise au village du Pont de Vrezée paroisse de La Chapelle sur Oudon, lesquels nous ont dit qu'étant héritiers de leurs dits père et mère ils ont intéreset qu'il soit fait inventaire des meubles, titres, effets et marchandises restés de leurs décès pour la conservation de leurs droits pour quoi nous ont requis de présentement procéder audit inventaire, ce qu'avons fait en présence de h. h. Pierre Quittet marchand demeurant à la Bodardière paroisse de Louvaines oncle desdits enfants, de Me Laurent Guyon procureur fiscal demeurant audit bourg et paroisse de La Chapelle sur Oudon, et h. h. François Bougler marchand Me apothiquaire en la ville de Segré y demeurant paroisse de la Magdeleine, proches parents paternels et maternels desdits enfants, et pour apprécier lesdits meubles lesdits Bordere et Trillot ont mandé et fait venir h. h. Jean Ploquin marchand demeurant au dit village de Vrezée dite paroisse de La Chapelle, lequel a juré et affirmé devant nous de bien fidèlement apprécier lesdites choses à leur juste valeur, auquel inventaire avons vacqué comme s'ensuit après que lesdits Bordere et femme pour raison des avancements à eux faits par ledit feu sieur Trillot leur père suivant les reconnaissances qu'ils en ont consenties tant devant notaire que sous seing privé desquels ils compteront comme bon leur semblera desdites sommes respectivement et sans préjudice à leurs droits, lesquels estant présents ils ont aussi partagés tiers par tiers dont et de tout ce que dessus lesdites parties sont demeurées d'accord et les avons jugés et jugeons sous le pouvoir de notre dite cour, fait et passé audit Segré en notre étude en présence de h. h. Noel Lenoir maréchal cousin desdits Trillot demeurant audit Pont de Vrezée dite paroisse de La Chapelle sur Oudon, Jen Dumesnil chirurgien, et René Pottier cellier demeurant audit Segré paroisse de st Sauveur tesmoins à ce requis, lesdites Trillot ont déclaré ne savoir signer

Partages en 3 lots que h. h. Charles Bordere marchand fermier et Marguerite Trillot sa femme de lui deurement autorisée par devant nous quant à ce, demeurant au bourg de Renazé, fille aînée de deffunts honorable homme Jean Trillot vivant marchand, héritière pour un tiers de la succession de leur père et mère, présente, et honorables filles Suzanne et Marie Trillot majeures aussi filles et héritières desdits deffunts Trillot et Lasseron des biens meubles de leur succession escheur le 1er janvier dernier pour estre optés et choisis par lesdites Trillot filles ses soeurs dans les délais et suivant la coutume de ce pays et duché d'Anjou, auxquels lots et partages a esté vacqué par nous Claude Bouvet notaire royal en Anjou résidant à Segré ce 25 avril 1708 après midi

- **1er lot** Un corps de logis où il y a cheminée, composé d'un cellier grenier au dessus, de la salle dudit logis, comble et grenier au dessus dudit cellier non comblé, une boutique à côté dudit corps de logis où il y a cheminée, un appentis et grange au bout dudit cellier, en lequel appentis il y a des auges servant au métier de tanneur, un jardin etant au derriere desdites granges et appentis, à l'exception de 14 pieds de large à prendre au coin du pignon d'une petite maison qui sera du second lot cy après ; entre laquelle dite petite maison et celle cy dessus il y a un espace dans lequel il y a un vieil moulin à tan lesdites choses joignant d'un costé la maison et jardin de (?) Remoué, d'autre costé ladite petite maison cy dessus, d'un bout le chemin à aller de Segré à La Chapelle sur Oudon, et d'autre bout la rivière de Vrezée, le tout situé au village de Vrezée paroisse de La Chapelle sur Oudon ; Item un petit cloteau de terre contenant 2 cordes ou environ à 3 cormières sise près ledit village de Vrezée, nommé le jardin de Pisoizon, joignant

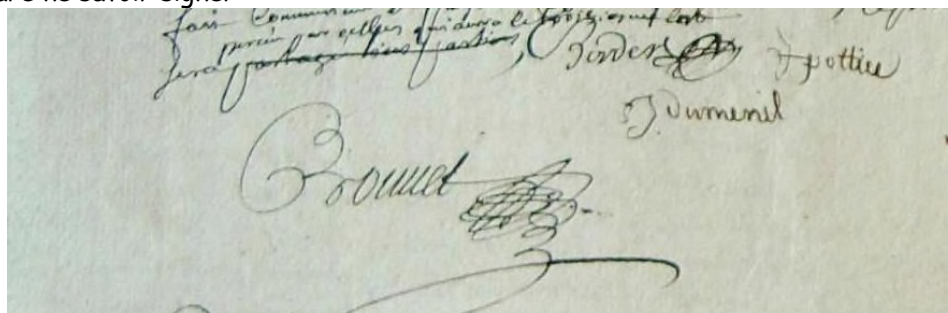
⁶ AD49-5E32 devant Claude Bouvet notaire royal à Segré

d'un costé le chemin tendans de Segré à La Chapelle et d'autre costé une petite ruelle qui conduit dudit chemin au moulin de Meingué, d'un bout le rocher du gibet ; Item une sous à porcs close de murs non couverte et estant au devant de ladite maison, joignant d'un costé ledit chemin de Segré à La Chapelle sur Oudon, d'un bout la chapelle de l'Hopital st Pierre, d'autre bout la maison du sieur Danoux ; Item demeurera pour le présent lot le droit de marc des cuirs, ainsi qu'il est expliqué par les expéditions de chancellerie obtenues par ledit feu sieur Trillot, et arrest rendu en conséquence ; les ustenciles servant tant au métier de tanneur et corroieur dans un grand coffre étant dans ladite boutique, pour par celui ou celle à qui eschera le présent lot rapportant à paier à celui ou celle à qui eschera le second lot la somme de 60 livres payable dans 10 ans et jusqu'au paiement l'intérêt au denier vingt suivant l'ordonnance ; et en cas d'éviction faite par l'udit Danoux qui présentement en est propriétaire, celui à qui eschera le présent lot ne pourra se prévaloir d'aucune garantie contre les autres copartageants

- **2e lot** ladite petite maison cy dessus mentionnée, où il y a cheminée et four, grenier au dessus, avec l'espace desdits 14 pieds de large à prendre audit jardin cy dessus mentionné au pignon de ladite petite maison à droite ligne jusqu'au bord de ladite rivière de Vrezée, le tout joignant d'un costé la maison et cour de l'Hostellerie ou pend pour enseigne le Coeur royal size audit village de Vrezée d'autre costé ledit espace où est le dit vieil moulin à tan et le surplus dudit jardin estant du premier lot cy dessus, d'un bout ledit chemin de Segré à La Chapelle sur Oudon, et d'autre bout ladite rivière de Vrezée, laquelle portion de jardin sera close par celui qui aura le présent lot ; Item un petit jardin clos contenant 6 cordes ou environ joignant d'un costé le chemin à aller du Pont de Vrezée à Segré, d'autre costé le jardin dudit sieur Belnoë, abouté d'un bout une ruelle à aller dudit Pont de Vrezée à l'église de Saint Sauveur dudit Segré, d'autre bout le grand chemin à aller de Segré à Ste Gemmes ; Item un autre petit jardin appelé le jardin à trois coins, joignant des trois costés un pré appartenant au sieur Guyon ladite rivière de Vrezée et ledit grand chemin à aller à ste Gemmes ; Item une portion de bois taillis contenant 2 journaux de terre ou environ avec les haies et fossés qui en dépendent joignant d'un costé le verger du lieu de la Rite qui sera employé au 3e lot, d'autre costé et d'un bout la terre dépendant du lieu et closerie de la Guillaumière, d'autre bout la ruelle à aller du lieu de la Rite à aller à la pièce de bois dépendant dudit lieu de la Rité, ladite portion de bois taillis sise près ledit lieu de la Rité paroisse de Louvaines, Item une autre portion de bois taillis situé dans ledit bois de la Rité, joignant d'un costé et d'un bout le tout dépendant dudit lieu de la Rité, d'autre costé le bois dudit lieu de la Guillaumière abouté d'autre bout le bois dépendant de la closerie de Plain Poids ; prendra celui ou celle à qui eschera le présent lot la somme de 60 livres à prendre sur celui à qui eschera ledit premier lot cy dessus payable comme dit est dedans 10 ans prochain et cependant l'intérêt comme il est dit cy dessus ; prendra et recevra aussi celui ou celle à qui eschera le présent lot du 3ème lot cy après la somme de 200 livres payable aussi dedans 10 ans prochain et cependant l'intérêt au denier vingt à compter du jour des partages

- **3ème lot** ledit lieu et closerie de la Rité sise en ladite paroisse de Louvaines ainsy que ledit lieu se poursuit et comporte et qu'il a esté cy devant partagé entre ledit feu sieur Trillot et ses cohéritiers auxquels partages ledit Bordere se rapporte, sans autrement les spécifier, à la réserve desdits lopins et portions de bois mentionnés au second lot cy dessus qui en demeureront au dit présent lot, les semences et bestiaux qui peuvent estre sur ledit lieu, à la charge par celui ou celle à qui eschera le présent lot de paier et continuer la rente de 15 livres deue et hypothéquée sur ledit lieu de retour de partages faits entre ledit feu Trillot et ses dits cohéritiers passé devant (blanc) notaire de la somme de 300 livres pour laquelle ledit feu sieur Trillot auroit consenti ladite rente hypothécaire par contrat passé par devant Brilllet le 20 avril 16.. (blanc) au sieur Quittet beau frère dudit feu Trillot, ; Paiera celui ou celle à qui eschera ledit présent lot à celui ou celle à qui eschera le second lot la somme de 200 livres payable d'huy en 10 ans prochainement venant et cependant avec l'intérêt au denier vingt comme il est dit cy dessus ; prendra celui ou celle à qui eschera le troisième desdits lots toutes et chacunes les redevances dues par le colon qui exploite ledit lieu de la Rité de tout le passé jusqu'à ce jour, ; auront aussi et prendront les copartageants les titres et papiers concernant les choses de chacuns leurs lots ; **ne pourront lesdits copartageants vendre ni engager aucunes des choses de leurs lots qu'il apparaisse un certificat de la mort de François Trillot leur frère et cohéritier absent depuis plusieurs années de cette paroisse, et s'il arrivoit à revenir au pays seront tenus chacun desdits copartageants rendre compte de ce qui pourroit appartenir audit Trillot suivant et à proportion de leurs**

jouissances, et attendu que dans les auges estant sous la grande dépendant et faisant partie du premier desdits lots, il y a des peaux qui ne sont pas encore apprécies, ceux ou celle à qui ledit lot eschera souffrira qu'elles soient traitées et apprécies à commun frais mesme qu'il soit fait du tan au moulin mentionné en iceluy pour l'accomodement d'icelles peaux, pour estre ensuite partagées en commun ; paieront lesdits copartageants les debtes passives deues pour raison de ladite succession si aucunes estoient deues de tout le passé jusqu'à ce jour ; A la charge par chacun desdits copartageants de tenir et relever les choses de chacun leur lot des fiefs et seigneuries dont elles peuvent dépendre et relever et d'en payer les cens rentes charges et devoir seigneuriaux féodaux fonciers et accoustumés en fresche ou hors fresche que lesdits copartageants paieront à l'avenir pou raison des choses de chacun leur lot, les arrérages desquelles rentes si aucuns sont deubz seront payés par lesdits copartageants tiers parties ; s'entregarantiront lesdits copartageants les choses de chacuns leurs dits lots comme garantage se doit entre copartageants ; s'entre fourniront lesdits copartageants les passages qui sont nécessaires pour exploiter les choses desdits lots ; entreront aussi en jouissance lesdits copartageants des choses de chacuns leurs lots du jour de l'option d'iceux sans estre respectivement tenus de se rendre compte des fruits et revenus qui pourroient provenir sur lesdites choses ; paieront aussi tiers parties les frais qu'il en coustera pour ces présentes par égales portions, ; auxquels lots et partages ledit Bordere et femme ont fait arrest les trouvant bien et également faits, veulent et consentent qu'il soit instamment procédé à l'option et choisie d'iceux par lesdites Trillot leurs soeurs et cohéritières, dont et de leur consentement les avons jugé et jugeons, fait et passé audit village du pont de Vrezée dite paroisse de La Chapelle sur Oudon, présents honnestes personnes Jean Dumesnil chirurgien et René Portier cellier demeurant audit Segré paroisse de saint Sauveur tesmoins requis et appelés, ladite Trillot a déclaré ne savoir signer »



- **la choisie** Et le 2 mai 1708 ... « ladite Marie Trillot comme la plus jeune a opté et choisi le 1er lot ..., ladite Suzanne Trillot comme puisnée, a opté et choisi le second lot ..., et le 3ème lot est demeuré auxdits Bodere et femme... »

Jean TRILLOT °Louvaines 12 avril 1647 Fils de François TRILLOT et de Jeanne PRIMAULT » x La Chapelle-sur-Oudon 20 novembre 1673 Marguerite LASSERON

1-Jean TRILLOT °La Chapelle-sur-Oudon 20 octobre 1674 « a seté baptisé Jean fils de Jean Trillot et de Marguerite sa femme de cette paroisse ont esté parrain et marraine Me René Guyon notaire royal demeurant à Segré et Françoise Verger veufve de deffunt Laurent Guyon sieur de la Grand Maison demeurant en ce bourg »

2-Marguerite TRILLOT x Charles BODERE Ils demeurent à Renazé en 1708

2-Suzanne TRILLOT célibataire en 1708 au village du Pont de Vrezée paroisse de La Chapelle sur Oudon

4-Marie TRILLOT célibataire en 1708 au village du Pont de Vrezée paroisse de La Chapelle sur Oudon

non rattachés pour le moment

Mariage à la Jaillette « le 5 février 1643 a été conférée la bénédiction nuptiale en l'église de la Jaillette par Me François Picquet prêtre chapelain de ladite Jaillet soubzsigné moy vicaire dudit lieu aussi soussigné le consentant et permettant, à Jacques Trillot veuf de défunte Paschalle Coullon d'une part, et à Jeanne Houdemon fille d'André Houdemon et de Renée Bidault paroissienne de St Martin du Bois, avec la permission de Mr le curé dudit St Martin du Bois, furent présents André Houdemon père de ladite épouse, et aussi André Houdemon frère de ladite épouse (vue 102) »

Jacques TRILLOT demeure au bourg de la Jaillette en 1623, mais en la Paroisse de StMartin-du-Bois en 1632, demeure à la Chastaigneraye à StMartin-du-Bois en 1647, 1649 x1 S^tMartin-du-Bois 3.11.1620 (sans filiation) Paschalle COULON x2 La Jaillette 5 février 1643 Jeanne HOUDMON

1-Jacques TRILLOT °La Jaillette 1.12.1623 Filleul de Pierre Lejeune et de Marie Patry x S^tMartin-du-Bois 9.10.1659 Mathurine PASQUERAI

2-Jehan TRILLOT °La Jaillette 15.4.1626 Filleul de Jehan Breon et de Perrine Paquer x S^tMartin-du-Bois 7.7.1650 Agathe DELESTRE

3-Pierre TRILLOT °La Jaillette 29.3.1629

4-Anne TRILLOT °La Jaillette 6.2.1632

5-Renée TRILLOT °La Jaillette 25.6.1634 Filleul de Anthoine Lemaçon écuyer sieur de Launay et de Delle Renée Gaultier

6-Jeanne TRILLOT (du x2) °La Jaillette 8.5.1644 Filleule de René Houdmon et de Jeanne Bidault

7-Jeanne TRILLOT °La Jaillette 17.11.1647 Filleule de Mathieu Boulay prêtre et de h.femme Jeanne Basourdy demeurant à La Jaillette

8-Perrine TRILLOT °La Jaillette 29.6.1649 Filleule de Pierre Daguin batelier et de Françoise Couanne

René TRILLOT demeure à Loysseau en 1640 x Françoise MESLE

1-Françoise TRILLOT °La Jaillette 3.11.1640 Filleule de Jean de Belin écuyer sieur de la Belinière et de Dame Renée Basourdy

2-Renée TRILLOT Filleule de François Picquet prêtre et de Françoise Ganier

Jean TRILLOT x Agathe DELESTRE

1-François TRILLOT °La Jaillette 6.8.1652 Filleul de Pierre Sureau et de h. fille Françoise Couanne

2-Jean TRILLOT °La Jaillette 18.7.1655 Filleul de Bertran Deux et de Françoise Pas... demeurant à la Jaillette

Jacques TRILLOT x /1652 Renée CHRETIEN

1-René TRILLOT °La Jaillette 6.9.1652 Filleul de René Trillot métayer de Loysseau et de h. femme Françoise Lejeune

2-Jean TRILLOT °La Jaillette 30 août 1655 Filleul de Jean Couanne et de Françoise Trillot

Jacques TRILLOT °ca 1624 †La Jaillette 8.11.1669 (acte sans filiation, 45 ans, mais son fils nait posthume, e qui confirme que c'est bien lui qui décède en novembre 1669) x Jeanne SAVARY

1-Joachim TRILLOT °La Jaillette 11.8.1665 Filleul de Joachim Provost et de Françoise Mesle

2-Jeanne TRILLOT °La Jaillette 9.10.1668

3-René TRILLOT °La Jaillette 23.3.1670 Fils Posthume. Filleul de Philippe Brillet et de Renée Brillet

Claude TRILLOT x Jeanne BOIVIN

1-Jacqueline TRILLOT °Louvaines x S^tMartin-du-Bois 27.11.1731 Julien **CARRÉ**

Jacques TRILLOT x Perrine GAGNEUX

1-Jeanne TRILLOT x Bourg-d'Iré 5.8.1677 Pierre **HAUTBOIS**

Claude BODARD x Françoise PEAN

1-Françoise BODARD x La Jaillette 16.11.1660 François **TRILLOT** Fils de René et Etiennette Bidault

11-René TRILLOT °La Jaillette 28.7.1661 Filleul de Mathurin Genfreau et de Charlotte Brillet

12-René TRILLOT °La Jaillette 27.8.1662 Filleul de Charles Trillot et de Marie Brillet

13-Philippe TRILLOT °La Jaillette 12.9.1665 Filleul de Philippe Brillet et de Françoise Trillot

Anne TRILLOT x Jacques **ROULIN**

1-Charlotte ROULIN °Daon x S^tMartin-du-Bois 24.11.1710 Pierre **LAISNÉ**

François TRILLOT °S^tMartin-du-Bois ca 1713 x1 Renée MEIGNAN x2 Chambellay 11.10.1768 Mathurine CROCHET

1-François TRILLOT x Chambellay 13.6.1785 Marie MELINE

Pierre TRILLOT x Renée GALLON

1-Jean TRILLOT x S^tMartin-du-Bois 11.6.1630 Anne TRILLOT Fille de François & Michelle Baraisse

Nicolas TRILLOT x1 Perrine DESRUES x2 S^tMartin-du-Bois 22.11.1718 Françoise COUET

1-René TRILLOT °ca 1695 x S^tMartin-du-Bois 10.7.1717 Anne ROULOIS

11-François TRILLOT °ca 1725 x S^tMartin-du-Bois 12.11.1754 Marguerite GUESDON

12-René TRILLOT °ca 1726 x S^tMartin-du-Bois 22.7.1754 Renée DESHAYES

2-Nicolas TRILLOT (du x2) x S^tMartin-du-Bois 16.6.1749 Françoise BEAUMONT

3-Marie TRILLOT (du x2) x S^tMartin-du-Bois 27.11.1753 François **PAIRON**

François TRILLOT x1 Jacqueline HAMELIN x2 Chambellay 16.11.1690 Marie BRILLET

1-Jacques TRILLOT °ca 1668 x Chambellay 5.7.1698 Renée JARY

François TRILLOT x Jacqueline PAIGIS

1-Nicolle TRILLOT °ca 1674 x S^tMartin-du-Bois 2.7.1701 Jean **JALU**

2-Françoise TRILLOT °ca 1674 x S^tMartin-du-Bois 21.5.1701 Marin **LUCAS**

3-Michelle TRILLOT °ca 1681 x S^tMartin-du-Bois René **GUIDAULT**

Michel TRILLOT x Perrine LOYANT

1-Jean TRILLOT x S^tMartin-du-Bois 18.1.1689 Perrine CHASSEBOEUF

Anne TRILLOT x Jacques **ROULIN**

1-Charlotte ROULIN °Daon x S^tMartin-du-Bois 24.11.1710 Pierre **LAISNÉ**

François TRILLOT °S^tMartin-du-Bois ca 1713 x1 Renée MEIGNAN x2 Chambellay 11.10.1768 Mathurine CROCHET

1-François TRILLOT x Chambellay 13.6.1785 Marie MELINE

Pierre TRILLOT x Renée GALLON

1-Jean TRILLOT x S^tMartin-du-Bois 11.6.1630 Anne TRILLOT Fille de François & Michelle Baraisse

Nicolas TRILLOT x1 Perrine DESRUES x2 S^tMartin-du-Bois 22.11.1718 Françoise COUET

1-René TRILLOT °ca 1695 x S^tMartin-du-Bois 10.7.1717 Anne ROULOIS

11-François TRILLOT °ca 1725 x S^tMartin-du-Bois 12.11.1754 Marguerite GUESDON

12-René TRILLOT °ca 1726 x S^tMartin-du-Bois 22.7.1754 Renée DESHAYES

2-Nicolas TRILLOT (du x2) x S^tMartin-du-Bois 16.6.1749 Françoise BEAUMONT

3-Marie TRILLOT (du x2) x S^tMartin-du-Bois 27.11.1753 François **PAIRON**

Louis TRILLOT x Mathurine CHARBONNEAU

1-Perrine TRILLOT x Louvaines 5.10.1686 Jean **MERCIER**

François TRILLOT x1 Jacqueline HAMELIN x2 Chambellay 16.11.1690 Marie BRILLET

1-Jacques TRILLOT °ca 1668 x Chambellay 5.7.1698 Renée JARY

François TRILLOT x Jacqueline PAIGIS

1-Nicolle TRILLOT °ca 1674 x S^tMartin-du-Bois 2.7.1701 Jean **JALU**

2-Françoise TRILLOT °ca 1674 x S^tMartin-du-Bois 21.5.1701 Marin **LUCAS**

3-Michelle TRILLOT °ca 1681 x S^tMartin-du-Bois René **GUIDAULT**

4-Jacqueline TRILLOT °ca 1673 x S^tMartin-du-Bois 23.11.1697 Pierre **BERTRON**

41-Françoise BERTRON x S^tMartin-du-Bois 29.4.1726 Pierre **ROUSSEAU**

de Stéphane Delanoue, février 2011

J'ai le sentiment qu'il est lié au Trillot de Louvaines/La Jailleite, d'ailleurs ils doivent être tous liés d'une façon ou d'une autre (voir P et M des différentes Naissance) pour ma part je descend de Jean et Jacques Trillot époux de Perrine Prezelin et Françoise Prezelin/Jeanne Chalumeau

Concernant la famille Prezelin

Je descends également du couple Nicolas Prezelin et Renée Chrétien (par François)
Mariage de François Prezelin et de Mathurine Perrault le 24 novembre 1653 Chambellay
Mariage de Michel Prezelin et de Mathurine Jouin le 4 novembre 1664 Soeurdres
ils ont un frere Pierre (+ap 1692) et une soeur Françoise (+ap 1656)

on s'aperçoit que François Trillot avait un frere sur M/M, michel
D'ailleurs il a épousé Renée Ménard au Lion le 02/11/1621(leur descendance également sur M/M)
les bans mariage Trillot/Tabourdeau sur le lion
Jean Ceuillé époux de Perrine Trillot était Metayer à la Touche du Lion(les Ceuillé ne sont pas originaire du
Lion), Par contre un Pierre Trillot Metayer à la Touche est dcd au Lion le 24/05/1629
j'en conclus(peut être un peu vite) que François, Michel et Perrine sont frères et sœur

Andrée Tabourdeau dcd à sap le 01/05/1665
Pierre Prodhomme dcd à sap le 16/01/1639
Perrine Tabourdeau dcd à sap le 13/07/1660
Mathurin Gigon dcd à sap le 18/09/1640

4-Andrée Tabourdeau °02/03/1621 à sap +27/04/1687 à sap
3-René Tabourdeau °26/01/1615 à sap +21/06/1676 à sap
Le couple Gigon / Tabourdeau ont eut au moins 11 enfants sur SAP et Segré dont 7 ont contracté un mariage
sur SAP dont Renée Gigon (sosa 5681) avec Jean Joncheray leurs descendants seront de Chazé sur
Argos

Pour ma part ce patronyme se termine avec Marguerite Tabourdeau dcd à sap (retour au source) le
20/12/1756